



Conférence de presse
Mardi 7 septembre



Baromètre des Villes Marchables Présentation des résultats 2021

En partenariat avec





Baromètre des villes Marchables



Résultats d'une consultation publique menée du 1^{er} décembre 2020 au 15 mars 2021, accessible à l'ensemble des Français

68 510 personnes ont participé !

43 267 questionnaires remplis complètement ont pu être exploités

5 000 communes ont enregistré au moins un questionnaire

200 communes ont enregistré plus de 40 questionnaires, et ont fait l'objet d'une analyse détaillée

Qui sont les répondants ?

La marche est pratiquée de façon très fréquente par une très grande partie des répondants :
62 % de l'ensemble des répondants indiquent **marcher tous les jours ou presque**,
26 % marchent 1 à 3 fois par semaine

Dans cette commune à quelle fréquence utilisez-vous la marche comme moyen de déplacement pour aller au travail, au cinéma, faire les courses, conduire les enfants à l'école... ?



54 % des répondants déclarent que la marche est leur **mode de déplacement principal**

77 % marchent principalement **en ville**

23 % marchent principalement **en dehors des espaces urbanisés**



Pour quelles raisons marchent-ils fréquemment ?



Motifs de déplacement :

82 % pour aller au travail, faire leurs courses et autres démarches administratives

58 % pour se promener, faire du tourisme

54 % pour faire du sport, améliorer leur santé

Ces différents « usages » entraînent différentes « familles » de piétons :

- piétons du quotidien,
- personnes à mobilité réduite,
- promeneurs,
- randonneurs expérimentés,

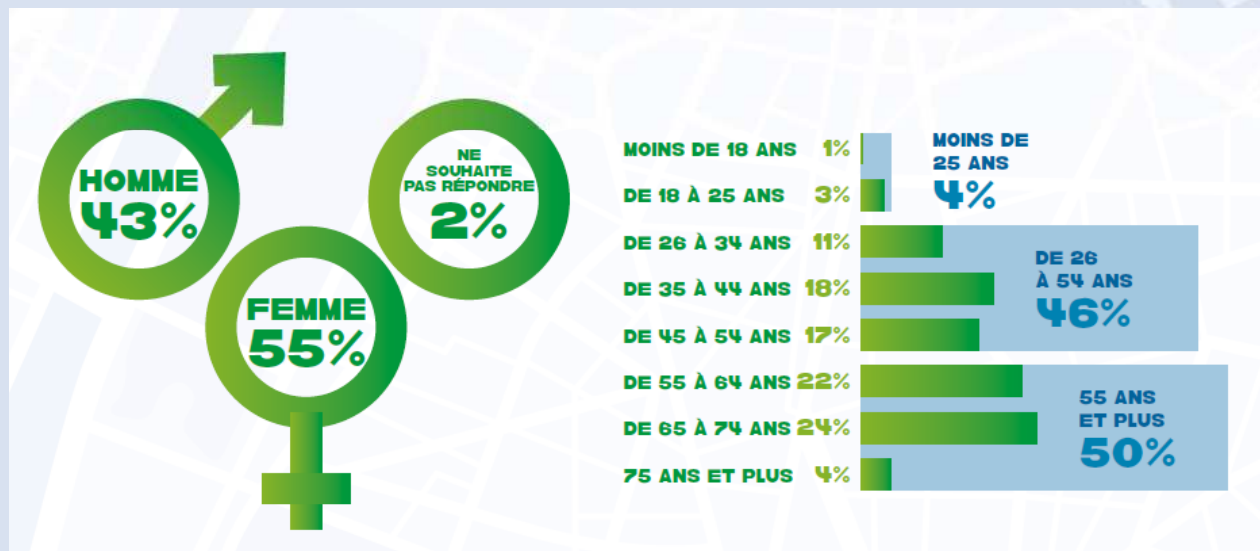
.....

Répartition des réponses selon les tailles de ville, le genre et l'âge

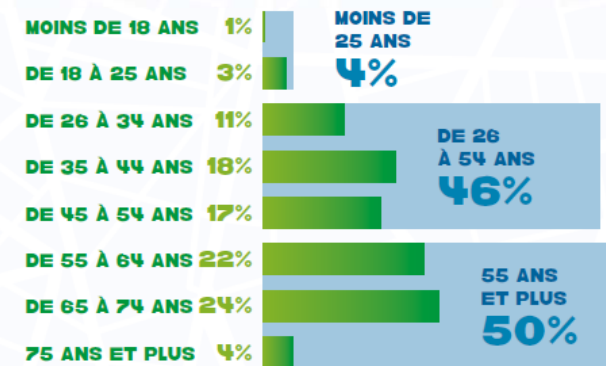
Taille de ville ?

- De 1 à 4 999 habitants : 14%
- De 5 000 à 19 999 habitants : 23%
- De 20 000 à 49 999 habitants : 18%
- 50 000 à 199 999 habitants : 24%
- +de 200 000 habitants : 21%

Genre ?



Age ?





Le ressenti du piéton au quotidien, à travers 5 thématiques



- Le sentiment de **sécurité** quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics.
- Le **confort de marche**, à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information.
- Le **respect des piétons par les autres usagers**, les conducteurs motorisés ou non.
- L'importance donnée aux déplacements à pied par **la Commune**.
- L'avis sur les **aménagements et équipements nécessaires pour améliorer le quotidien des piétons**.



Comment évaluer le ressenti global des marcheurs ?



Pour chacune des 40 questions, les répondants devaient indiquer :

a) soit **leur ressenti** sur la question posée,
à travers **six degrés d'appréciation**

(de « pas du tout » à « tout à fait », ou encore de « très fréquent » à « très rare »,
ou du « plus défavorable » au « plus favorable »)

Ces éléments ont permis de calculer pour chaque thématique un « score » reflétant l'avis des répondants. Les notes ont été converties en note sur 20 ou en %, afin d'être plus « lisibles »

b) soit **leurs trois premières priorités** ou attentes permettant d'améliorer les conditions de pratique de la marche en ville, à choisir parmi quinze propositions de réponse.

Ces priorités étant ensuite présentées en % de sélection

Le classement des 200 Villes

Au niveau national, **200 villes** ayant plus de 40 questionnaires, ont été classées en 8 catégories de **A+ à G**

- A+ Excellent
- A Très favorable
- B Favorable
- C Plutôt favorable
- D Moyennement favorable
- E Plutôt défavorable
- F Défavorable
- G Très défavorable

5 villes sont classées en A+ et A :

Acigné 35, Cesson-Sévigné 35, Gradignan 33, Magny-les-Hameaux 78, Sceaux 92

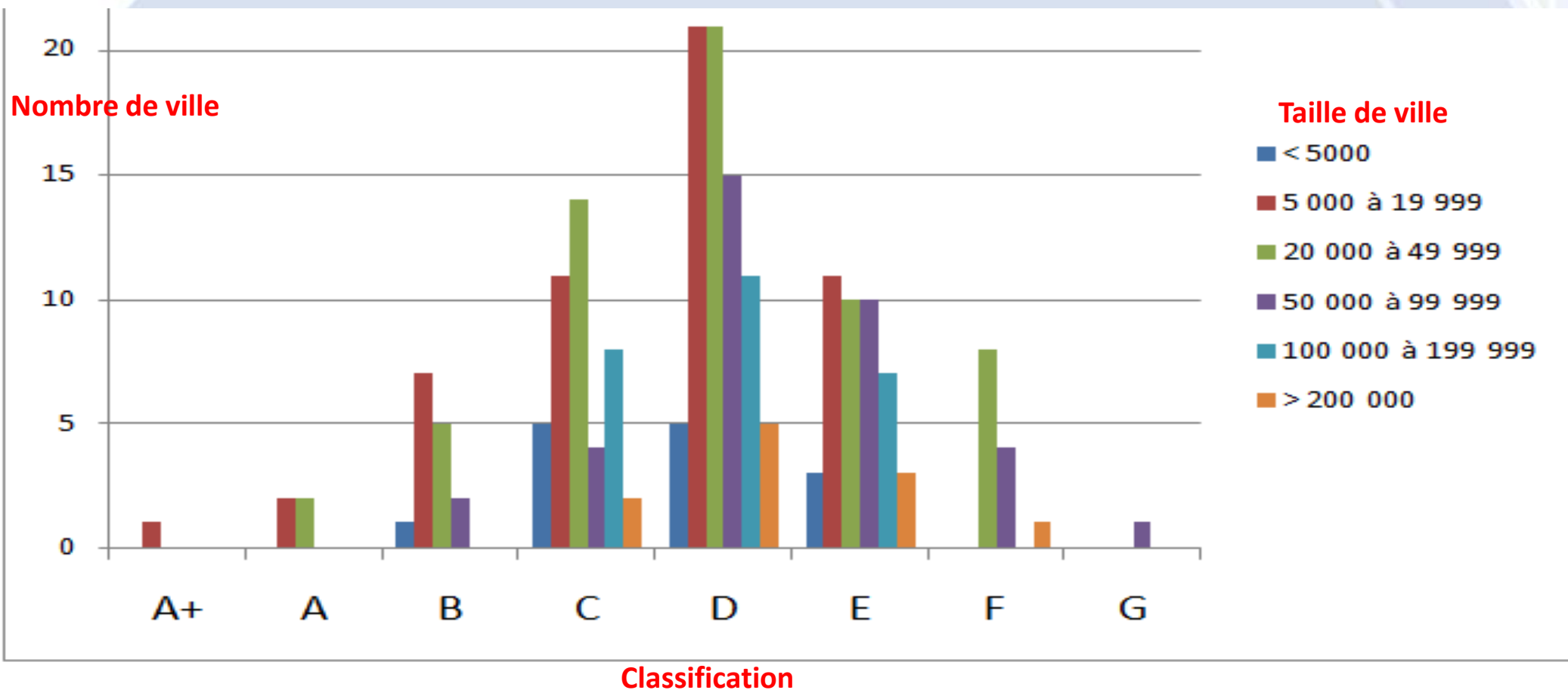
14 villes sont classées en F et G :

Aubervilliers 93, Marseille 13, Alfortville 94, Asnières-sur-Seine 92, Ajaccio 2A, Noisy-le-Sec 93, Carcassonne 11, Les Pennes-Mirabeau 13, Deuil-la-Barre 95, La Seyne-sur-Mer 83, Mont-de-Marsan 40, Béthune 62, Vitry-sur-Seine 94, castelnau-le-Lez 34

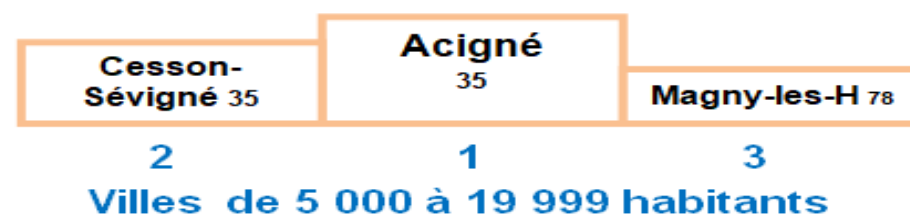
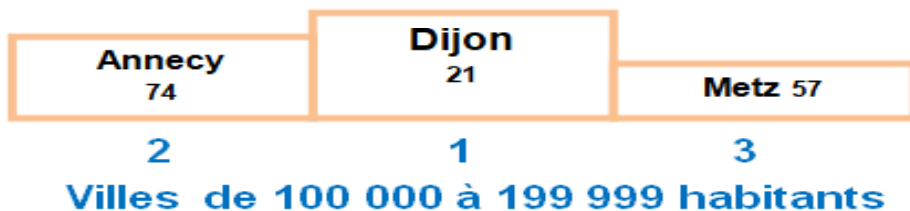
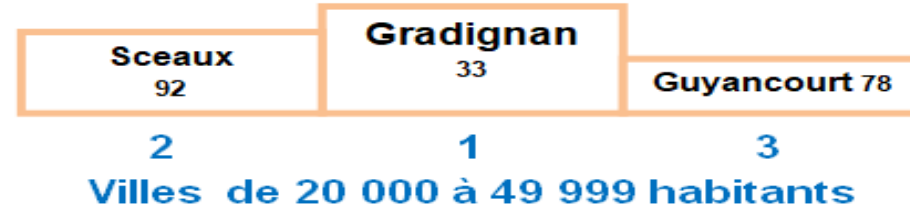


| | | MINI | MAXI |
|----|-----------------------|------|---------------|
| A+ | Excellent | 14,4 | 20 |
| A | Très favorable | 13,2 | moins de 14,4 |
| B | Favorable | 11,6 | moins de 13,2 |
| C | Plutôt favorable | 10 | moins de 11,6 |
| D | Moyennement favorable | 8,4 | moins de 10 |
| E | Plutôt défavorable | 6,8 | moins de 8,4 |
| F | Défavorable | 5,2 | moins de 6,8 |
| G | Très défavorable | 0 | moins de 5,2 |

La répartition des 200 villes de A+ à G



Les « Podiums » par taille de ville



Au-delà des 40 questions du Baromètre, les répondants ont pu signaler s'ils le souhaitaient :

- **les endroits problématiques** de leur Commune (trottoirs étroits, lieux de stationnement illicite...),

- **les lieux les plus appréciés** (espaces aménagés au bénéfice des piétons et des cycles, cheminements agréables avec bancs,...),

- **les commentaires généraux** (difficultés pour les personnes avec poussettes ou les personnes à mobilité réduite, sur des trottoirs dégradés, conditions de circulation devant les écoles...),

Ces **70 000 commentaires en « texte libre »** ne sont pas traités nationalement, mais mis à disposition des acteurs locaux: Les **groupes territoriaux du collectif Place aux Piétons**, feront connaître ces informations aux représentants et Élus locaux.



Femmes et Hommes



L'attente prioritaire de « **cheminements plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés** », est formulée par 43% des femmes et 39% des hommes.

En matière d'**éclairage public**, 53% des femmes regrettent que les trottoirs et cheminement piéton soient mal éclairés, 44 % des hommes le ressentent également.

La première raison de ne pas se déplacer à pied, est liée à l'éloignement pour 43% hommes et 40 % femmes.

Les femmes placent en second motif « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (30%), suivi du fait de « **ne pas se sentir en sécurité à pied** » (15 %).

Les hommes indiquent en deuxième raison, « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (22%), puis le fait de « **préférer utiliser une autre mobilité active** » (17%)



Les Enfants, la rue et l'école



Se déplacer à pied d'une façon générale, est vécu comme « **dangereux pour les enfants** », par **63 %** des répondants.

De même, **60 %** estiment **qu'il est particulièrement dangereux pour les enfants d'aller à l'école à pied.**

Les Seniors

Les répondants ayant plus de 65 ans placent en première priorité la demande de cheminements piétons plus larges, **bien entretenus** et sécurisés (38%). Ils souhaitent également dans la même proportion **que soit réservé aux piétons l'usage des trottoirs** (38%).

30 % demandent que la marche soit rendue plus agréable par l'installation **de bancs de repos**, toilettes et bornes d'eau potable.

27 % demandent que soit davantage **verbalisé le stationnement illicite**, et que soit **réduite en ville la vitesse** des véhicules motorisés.



Les Actifs



L'ensemble des répondants de **35 à 64 ans** demandent en priorité N°1 que **les trottoirs soient plus larges**, bien entretenus, sécurisés et désencombrés (42%),

et expriment ensuite le souhait que soit davantage verbalisé le stationnement sur trottoirs (29%) et modérée la vitesse des véhicules motorisés (28%).

Les répondants de **moins de 34 ans** donnent la même importance à la priorité n°1 que leurs aînés.

Cependant, leur priorité n°2 diffère car ils sont 34 % à demander un **environnement plus agréable** des cheminements piétons par la **végétalisation**.

La verbalisation accrue du stationnement sur trottoir et passages piétons arrive en 3^{ème} position avec 30%.



Les piétons en difficulté de déplacement (permanentes ou non), les Personnes à Mobilité Réduite



63% des répondants estiment qu'il est **dangereux de se déplacer à pied pour les personnes à mobilité réduite.**

44% des personnes mal voyantes demandent en priorité que les trottoirs soient plus larges, entretenus et désencombrés.

77% des personnes à mobilité réduite trouvent **les trottoirs inadaptés**
et 83% les trouvent **encombrés (étals de commerce, stationnement de véhicules motorisés).**

65 % indiquent des **conflits fréquents avec les autres mobilités actives**



L'intérêt porté par la Commune aux piétons



Les répondants portent un jugement sévère sur l'action de leur commune en direction des piétons.

69 % pensent que leur commune est **peu à l'écoute des besoins des marcheurs,**

63% qu'elle fait **peu d'efforts** pour la marche.

75 % des répondants pensent que **la situation des piétons s'est dégradée,** au cours des deux dernières années

Ils attendent toutefois beaucoup de leur Commune :

- Des actions de **promotion des déplacements à pied (71 %)**
- Une **régulation des conflits avec les véhicules motorisés,** et du stationnement sur les circulations piétonnes (68 %)



Les conflits d'Usage avec les véhicules motorisés



La demande de **séparation des piétons et des véhicules motorisés**, est très importante, et varie en fonction de la taille de la commune.

92% des répondants des grandes villes (> 100 000 hab. pensent qu'il est important ou très important d'être séparé des véhicules motorisés,

91% dans les villes moyennes (de 20 000 hab. à 100 000)

89% dans les petites villes (de 5 000 à 20 000 hab.)

et 86% en secteur rural (< 5 000 hab.)

60 % de l'ensemble des répondants précisent vivre de façon insupportable ou **gênante la circulation des véhicules motorisés**

53 % de l'ensemble des répondants indiquent **ne pas se sentir respectés par les véhicules motorisés**, ce ressenti est de 51 % chez les moins de 35 ans,

57% chez les 35 à 65 ans

35 % chez les plus de 65 ans



Les conflits d'Usage avec les autres mobilités actives



Dans les grandes villes, **86%** estiment qu'il est **important ou très important de séparer les piétons des autres mobilités,**

ce pourcentage diminue avec la taille de la commune (82% dans les villes moyennes, 78% dans les petites villes et 71% en secteur rural)

54 % de l'ensemble des répondants pensent que **les aménagements cyclables constituent un facteur d'insécurité pour les piétons.**

Ce ressenti est plus élevé dans les villes > 100 000 hab. : 63%

51% des répondants des villes de 20 000 à 100 000 ont le même avis

47% dans les villes de 5 000 à 20 000 et celles de < 5 000



Les points noirs



61 % soulignent ne pas pouvoir **rejoindre les communes** voisines en sécurité.

53 % ressentent que les **traversées de carrefours** et le contournement des ronds-points sont dangereux pour les piétons.

27 % des répondants souhaitent parmi leurs 3 premières priorités **que soit réduite en ville la vitesse** des véhicules.

24% demandent en priorité le traitement des points noirs de sécurité routière et des coupures urbaines (**carrefours et traversées de voies**)



Le stationnement illicite



Le stationnement illicite des véhicules motorisés sur les cheminements piétons est jugé **fréquent ou très fréquent** par :

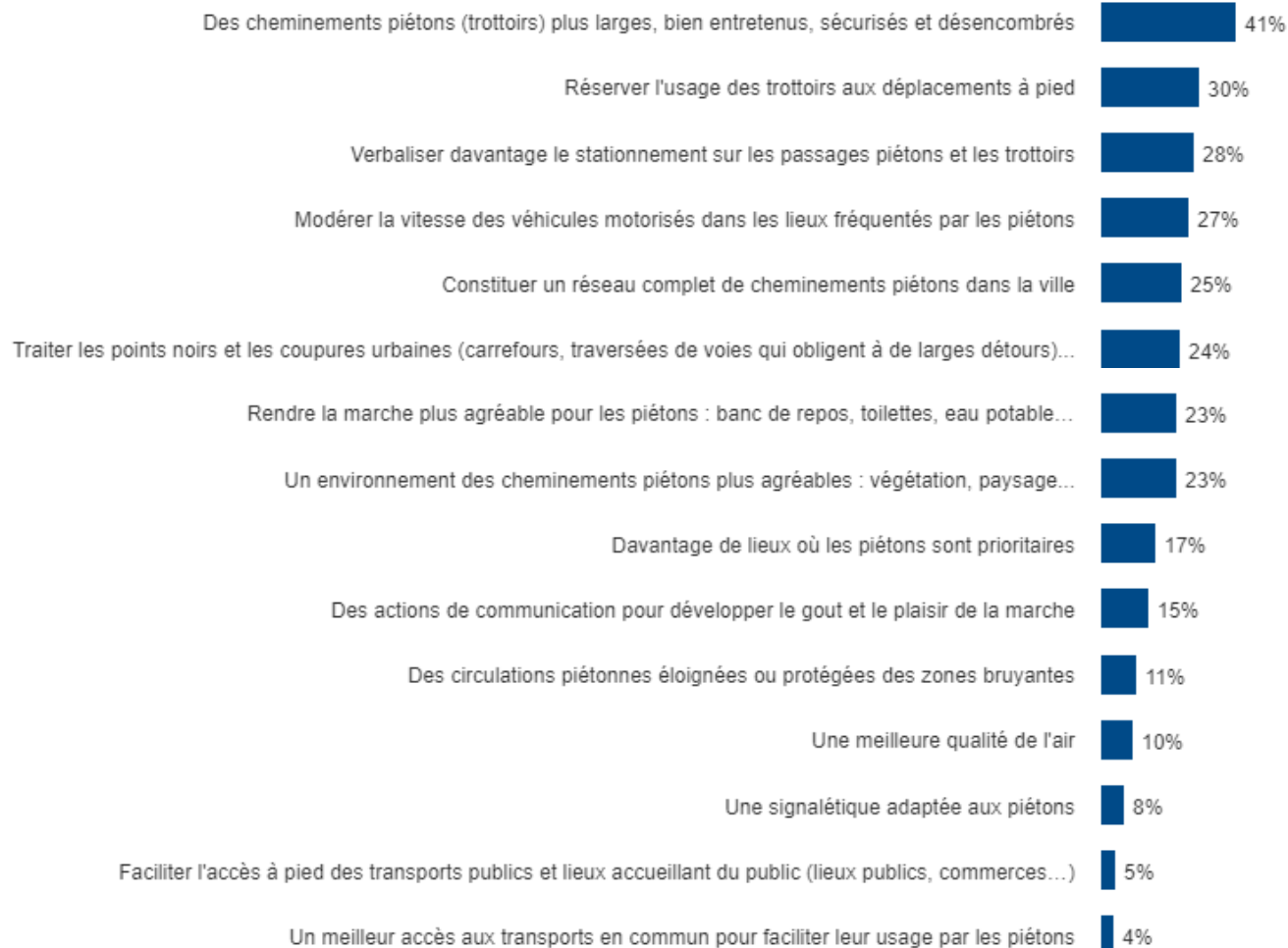
- 75% des répondants dans les grandes villes,
- 69% dans les villes moyennes,
- 59% dans les petites villes,
- 54% en secteur rural

Aménités et Confort

A la suite des attentes de sécurité, apparaissent des demandes d'aménagement de confort et de service : Ces demandes portent en priorité sur l'installation **de bancs de repos, de toilettes et de bornes d'eau potable**.

De même, la demande de **plantations** sur les espaces piétonniers apparaît dans les premières priorités des répondants.

Les 3 critères importants pour améliorer l'usage de la marche





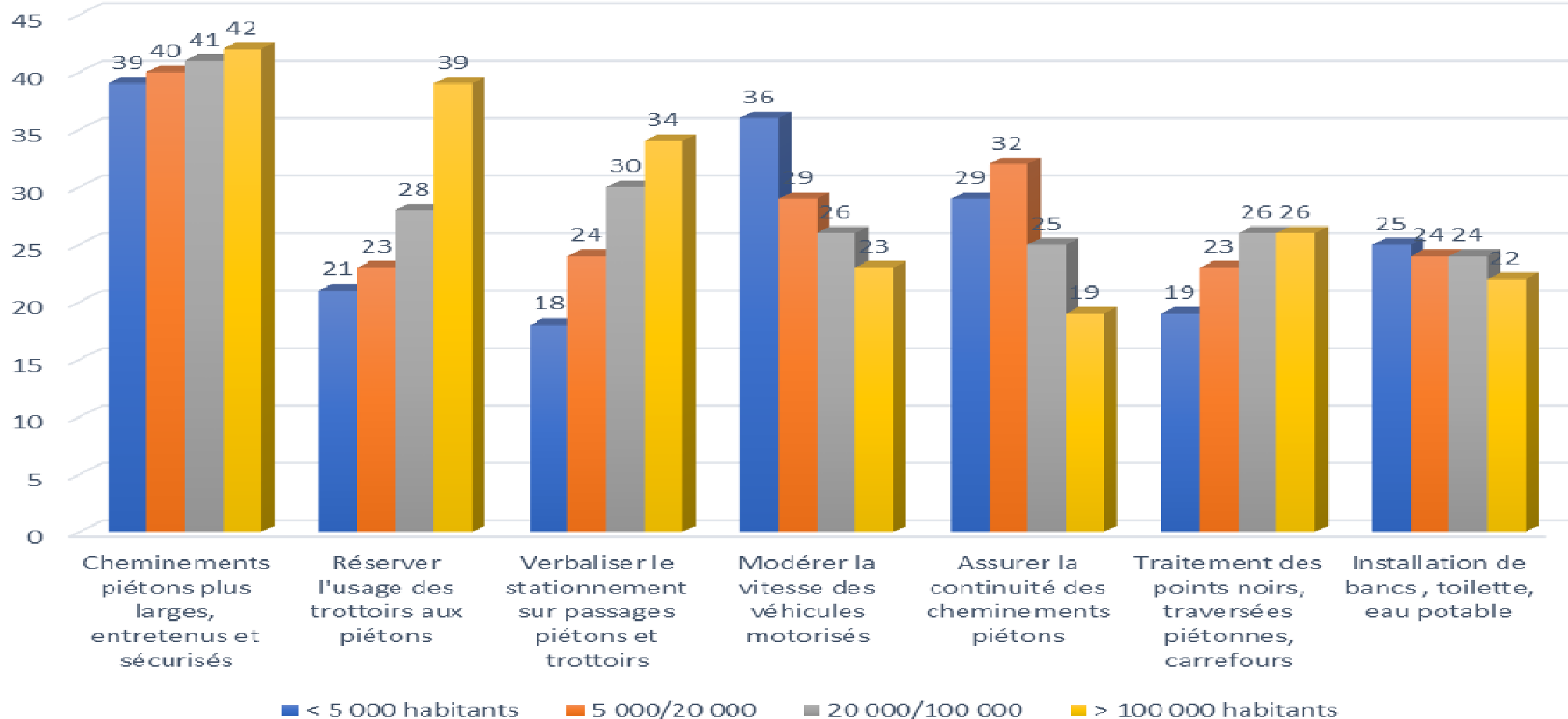
Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes



Priorités exprimées, des plus grandes villes aux plus petites villes :

- Disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés** (de 42% dans les grandes villes à 39% en secteur rural)
- Réserver aux piétons **l'usage des trottoirs** (39% à 21%)
- Verbaliser davantage **le stationnement** sur les passages piétons et les trottoirs (34% à 18%)
- Modérer la vitesse des véhicules motorisés (23% à 36%)
- Constituer un **réseau complet de cheminement piétons** dans la ville (19% à 29%)
- Traiter les points noirs et les coupures urbaines, carrefours, traversées de voies (26% à 19%)
- Rendre la marche plus agréable par l'installation de **banc de repos, toilettes, eau potable** (22% à 25%)

Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes





Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges

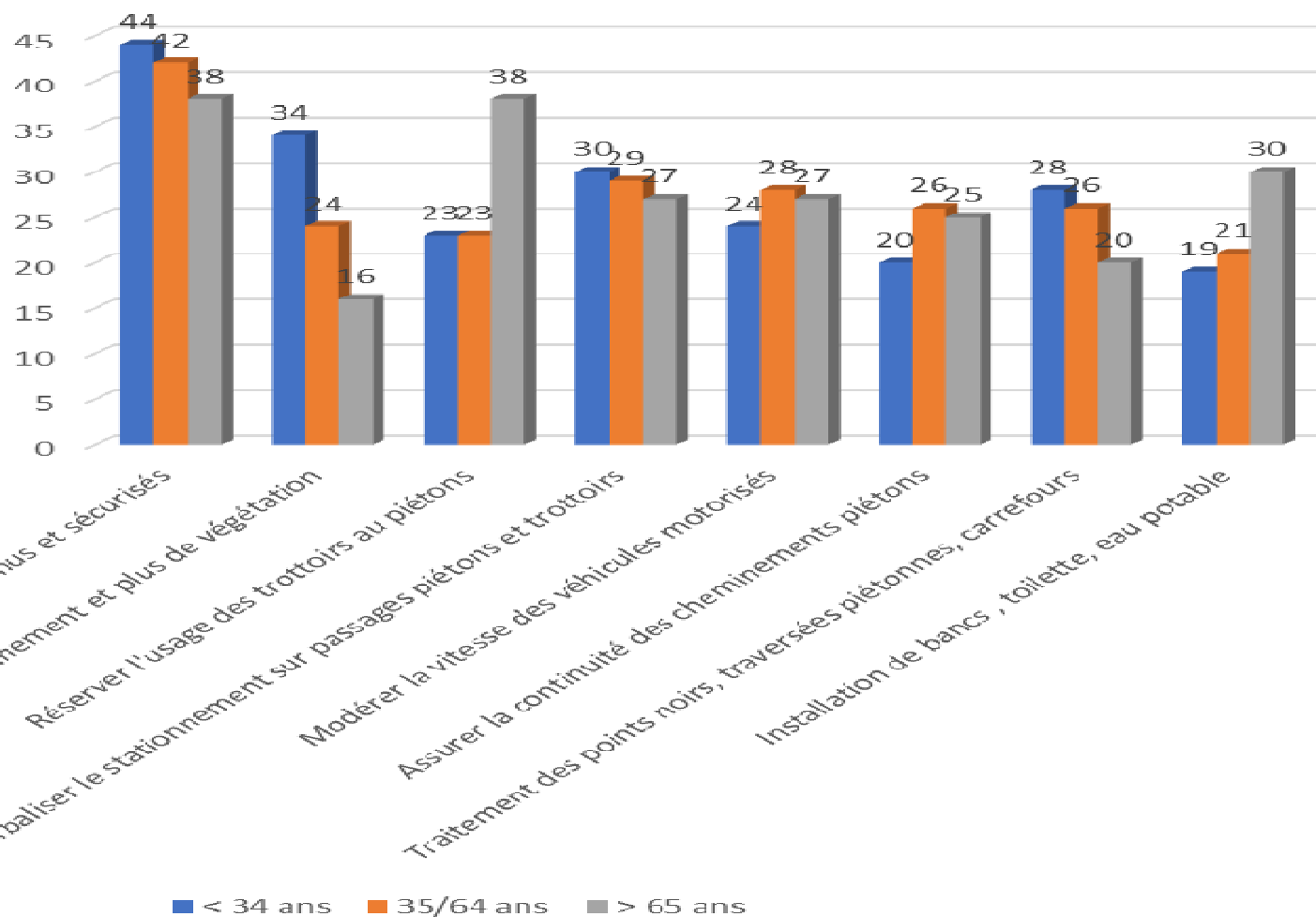


Quel que soit l'âge des répondants, le premier critère cité pour améliorer les déplacements à pied, est de disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés**

Ce qui les différencie dans les critères suivants :

- Les **moins de 34 ans** privilégient l'environnement et la **végétalisation**
- Les répondants de **35 à 64 ans** sont sensibles à une verbalisation accrue du **stationnement** et à une modération en ville de **la vitesse** des véhicules motorisés
- Les **plus de 65 ans** demandent de réserver **l'usage des trottoirs** aux déplacements à pied et des aménagements tels que l'installation de **bancs de repos**, toilettes, bornes d'eau potable

Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges





Le « Top 5 » des critères prioritaires pour améliorer l'usage de la marche



Réponses obtenues après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles :

- 1 - Aménager des **trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés** et sans obstacles, poteaux, poubelles, panneaux, terrasses, étalages...(41 %)
- 2 - **Réserver les trottoirs** aux déplacements à pied (30 %)
- 3 - Verbaliser davantage **le stationnement** des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs (28 %)
- 4 - **Modérer la vitesse** des véhicules automobiles en ville pour la sécurité des piétons (27 %)
- 5 - Constituer un **réseau complet de cheminements** piétons dans la ville, traiter les points noirs et les coupures urbaines (25 %)



Conférence de presse
Mardi 7 septembre



Pour une ville apaisée,
donnons toute la place qu'ils
méritent aux piétons !





Conférence de presse
Mardi 7 septembre



FFRandonnée
Frédéric Brouet
Administrateur national
Marche en Ville





Conférence de presse
Mardi 7 septembre



Rue de l'Avenir
Anne Faure
Présidente





Conférence de presse
Mardi 7 septembre



60 millions de piétons
Hervé Dupont
Administrateur

60 Millions
de Piétons





Conférence de presse
Mardi 7 septembre



ADEME
Elodie BARBIER TRAUCHESSE
Animatrice Mobilités Emergentes
Service Transport & Mobilités

En partenariat avec





Les 1ères assises nationales de la marche en ville



Les premières assises consacrées à la marche et au piéton
Marseille – Vendredi 17 septembre 2021

Hybride :
présentiel & digital !

CO-ORGANISATEURS

- FFRandonnée www.ffrandonnee.fr
- 60 Millions de Piétons
- RUE DE L'AVENIR

PARTENAIRES

En partenariat avec

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
- ADENE
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE
- transdev the mobility company



Les 1ères assises nationales de la marche en ville



3 plénières

- 2021 : l'année de la marche ?
 - La mobilité des piétons en France : quelques chiffres et tendances à retenir
 - Dans la jungle des villes
 - Les ressentis des français sur la marche : enseignements du baromètre des villes marchables
 - La marche et la ville : au-delà des enjeux de mobilité, la marche facilite-t-elle les transitions climatiques, sociales et économiques ?
- Les politiques publiques dans le monde et en France
 - Une revue internationale des initiatives
 - Retours d'expérience en France et à l'étranger : Bruxelles et Sienne
 - Promouvoir la marche : c'est déjà possible (Thierry Du Crest, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo)
- Conclusion : place aux piétons !
 - Vers un plan national Marche, les propositions de Place aux piétons
 - Parole donnée aux institutionnels sur la place de la marche dans leurs politiques à venir (Direction des Sports, Cerema, ADEME, TRANSDEV, parlementaire, ...)
 - Marcher la ville par Thierry Paquot, philosophe, professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris





Les 1ères assises nationales de la marche en ville



↳ ateliers

- Atelier 1 : Aménager la ville accueillante : Quels aménagements pour ménager le piéton ?
 - Pour une marche en ville accessible et inclusive
 - La piétonnisation de la rue Clémenceau, un laboratoire urbain de trois ans à La Roche sur Yon
 - La ville leur appartient : les quartiers fermés de Marseille
- Atelier 2 : Pour une culture de la marche, changer nos comportements de manière durable.
 - Action d'incitation à marcher de la CA de Quimper
 - Rues aux enfants, rues pour tous
 - La « plateforme Place aux piétons » de l'agglomération stéphanoise
- Atelier 3 : Marcher c'est se déplacer.
 - Interdire enfin le transit dans les quartiers
 - Pour une ville apaisée, confortable et marchable
 - Une feuille de route pour rendre Bruxelles plus hospitalière à la marche
 - Marche et pôle multimodal à La Rochelle





Les 1ères assises nationales de la marche en ville



↳ ateliers

- Atelier 4 : Les enjeux sociétaux de la marche : lien social, santé et l'économie
 - Les balades à Roulettes (BR) , un ex. de propositions pour les familles et personnes à mobilité réduite
 - Marche et lutte contre la sédentarité – le programme D-Marche
 - L'attractivité commerciale de centre-ville et marche
- Atelier 5 : Comment associer les marcheurs aux décisions qui les concernent ?
 - Co- construire la ville marchable avec l'exemple de la via Laietana à Barcelone
 - Marcher en métropole... Et vous, quel marcheur êtes-vous ?
 - Un séminaire pour sensibiliser les élus, techniciens et habitants et leur donner des outils
- Atelier 6 : La marche pour reconquérir les territoires urbains et péri-urbains
 - Les actions du Club des villes cyclables en faveur de la marche. Piétons et cyclistes : organiser la cohabitation
 - GR 2013 : un sentier urbain pour reconquérir le territoire ? Retour sur 10 ans d'expérience.
 - Les « Panamées »





Conférence de presse
Mardi 7 septembre



Baromètre des villes marchables 2021

En partenariat avec

